

B. NOTICE

NOTICE**1. Nom du médicament vétérinaire**

Vomend Anti-Emeticum 5 mg/ml solution injectable pour chiens et chats

2. Composition

Chaque ml contient :

Substance active :

Métoclopramide (sous forme de chlorhydrate monohydrate)	4,457 mg
Correspondant à métoclopramide chlorhydrate	5 mg

Excipient :

Alcool benzylique (E1519)	18 mg
---------------------------	-------

Solution aqueuse limpide et incolore.

3. Espèces cibles

Chiens, chats.

4. Indications d'utilisation

Traitement symptomatique du vomissement et d'une réduction de la motilité gastro-intestinale associée à une gastrite, un spasme pylorique, une néphrite chronique et une intolérance digestive à certains médicaments.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas de perforation ou d'obstruction gastro-intestinale.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

La posologie doit être adaptée chez les animaux atteints d'une insuffisance rénale ou hépatique (en raison d'une augmentation du risque d'effets secondaires). Eviter l'administration aux animaux atteints d'épilepsie. La posologie doit être respectée scrupuleusement, surtout chez les chats et les chiens de petite race.

Après un vomissement prolongé, il convient d'envisager une thérapie de substitution liquidienne et électrolytique.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Se laver les mains après administration à l'animal.

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

En cas d'exposition accidentelle par éclaboussure sur la peau ou les yeux, lavez immédiatement avec beaucoup d'eau. Si des effets indésirables se manifestent, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation :

Les études de laboratoire sur des animaux de laboratoire n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes ou fœtotoxiques. Toutefois, les études sur animaux de laboratoire sont limitées et l'innocuité du principe actif n'a pas été évaluée dans les espèces cibles. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

En cas de gastrite, éviter l'administration simultanée de médicaments anticholinergiques (atropine), lesquels risquent d'annihiler les effets du métoclopramide sur la motilité gastro-intestinale.

En cas de diarrhée simultanée, il n'y a aucune contre-indication à l'utilisation de médicaments anticholinergiques.

L'administration simultanée du métoclopramide et de neuroleptiques dérivés de la phénothiazine (acépromazine) et de butyrophénones accroît le risque d'effets extrapyramidaux (voir la rubrique « Effets indésirables »).

Le métoclopramide peut potentialiser l'action des dépresseurs du système nerveux central. En cas d'administration simultanée, il est conseillé d'administrer la posologie la plus basse de métoclopramide afin d'éviter une sédation excessive.

Surdosage :

La plupart des signes cliniques rapportés après un surdosage sont des effets secondaires extrapyramidaux bien connus (voir la rubrique « Effets indésirables »).

En l'absence d'antidote spécifique, il est recommandé d'offrir un environnement calme à l'animal jusqu'à disparition des effets secondaires extrapyramidaux.

Le métoclopramide étant métabolisé et éliminé rapidement, la disparition des effets secondaires est généralement rapide.

Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

7. Effets indésirables

Chiens, chats :

Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Effets extrapyramidaux ^a (agitation, ataxie, positions et/ou mouvements anormaux, prostration, tremblements, agressivité, vocalisation) Réaction allergique
--	---

^a Les effets observés sont passagers et disparaissent à l'arrêt du traitement.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie intramusculaire ou sous-cutanée.

0,5 mg de métoclopramide chlorhydrate par kg PV, à répéter toutes les 6-8 heures si nécessaire.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

5 mg/10 kg (correspondant à 1 ml/10 kg)

Les injections peuvent être répétées toutes les 6-8 heures.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver dans l'emballage d'origine.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette et la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V381805

Flacon en verre avec bouchon en caoutchouc et capsule.

Présentations :

Boîte en carton contenant 1 flacon de 5 ml, 10 ml, 20 ml, 25 ml, 30 ml ou 50 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Septembre 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Dechra Regulatory B.V.
Handelsweg 25
5531 AE Bladel
Pays-Bas
[Logo de l'entreprise]

Fabricant responsable de la libération des lots :

Eurovet Animal Health B.V.
Handelsweg 25
5531 AE Bladel
Pays-Bas

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Dechra Veterinary Products NV
Atealaan 34
2200 Herentals
Belgique
Tél : +32 14 44 36 70

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.